

Economies de plates-formes : réguler un modèle dominant ?

23 octobre 2014

L'économie des plates-formes et leurs régulations occupent aujourd'hui, dans tous les registres, le devant de la scène : extension des marchés, domination de marchés, déploiement d'innovations, fiscalité, acquisitions, protection des données personnelles, diffusion du modèle dans les processus, industriels, etc. Il est d'ailleurs symptomatique que la même notion soit mobilisée, selon différentes acceptions, en économie industrielle, stratégie et management de l'innovation mais aussi dans de nouvelles perspectives de régulation. Il était donc naturel que la Chaire Innovation et régulation des services numériques consacre deux journées à cette question importante, fidèle ainsi à sa démarche prospective.

La numérisation de l'économie, déployée des services aux processus industriels, s'effectue donc à travers un modèle économique et technique devenu dominant : l'économie de « plates-formes ». Il a d'abord été rendu visible dans le secteur de l'économie des contenus, celui de l'attention et de la gratuité, mais il est aussi présent dans le domaine des activités de distribution, de paiement, celui des places de marchés, etc. L'économie de plates-formes se diffuse aussi, dans plusieurs autres secteurs des services et désormais de l'industrie, en particulier à travers des logiques de production industrielle modulaire et agrégative.

Dans le premier cas, le terme s'inscrit dans les modèles développés par l'économie industrielle depuis le début des années 2000 autour des notions des marchés bi-(multi)faces. Ce cadre est vite apparu très utile aux régulateurs pour appréhender les effets d'externalités, la fixation des prix et leur discrimination en particulier le développement d'offres gratuites, les stratégies d'acquisition dans un contexte de développement de surfaces de marchés. Mais dans le second cas, la notion de plateforme est mobilisée, notamment par les sciences de gestion, sous un angle très différent. En l'envisageant comme le support technologique partagé de développement de produits, cette notion permet d'analyser les mutations des modèles économiques, de la conception à la consommation, et l'importance croissante qu'y joue le renouvellement des structures d'innovation dans les stratégies d'acteurs. Au-delà de ces perceptions apparemment différentes, il est intéressant de noter que ces deux approches convergent aussi en fournissant chacune des bases indispensables pour comprendre et analyser les formes et dynamiques à l'œuvre dans l'économie numérique.

Les régulateurs, que ce soit au titre du droit de la communication et des télécommunications, de la protection de la vie privée, du droit de la consommation, plus encore du droit de la concurrence, comme les Etats sur des enjeux fiscaux, sont ainsi parallèlement conduits à interroger l'évolution de leurs instruments face à la montée protéiforme d'un modèle économique en voie de domination. C'est à cette analyse que deux journées sont consacrées par la Chaire innovation et régulation des services numériques.

ECONOMIE DE PLATES-FORMES : MODELE ECONOMIQUE ET ENJEUX DE REGULATION

Marc BOURREAU
Professeur d'économie
Telecom Paris-Tech

Concurrence et Régulation dans les marchés de Plates-formes

THIERRY PENARD
Professeur d'économie
Université de Rennes 1

Stratégies et modèles d'affaires dans les plateformes : principes et applications.

Fabrice ROCHELANDET
Professeur d'économie
Université de Paris III

Données personnelles : valeurs et économie de plates-formes.

Marie-Anne FRISON-ROCHE
Professeur de droit
Institut d'Etudes Politiques de Paris

Enjeux de régulation d'entreprises « cruciales ».

REGULER LES PLATES-FORMES NUMERIQUES : SECTEURS ET APPROCHES

Nathalie SONNAC
Professeur d'économie,
Paris II

Plates-formes multi-médiatiques ou comment Internet redistribue les cartes.

Thierry RAYNA
Professeur d'économie
Novancia Business School Paris

La multiplication des plates-formes dans l'industrie du jeu vidéo

Alain STROWELL
Professeur de droit
Université Saint Louis, UCLouvain

Les Plateformes d'information : vers de nouvelles régulations ?

Benoît THIEULIN
Président,
Conseil National du Numérique

Réguler les plates-formes : approches du Conseil National du Numérique

Laurent CYTERMANN
Maître des Requêtes au Conseil
d'Etat

Réguler les plates-formes : approches du Conseil d'Etat